



# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Enquête publique portant sur la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) dans le cadre de la création du Centre national Michel Desbois de Pétanque et de Jeu Provençal sur la commune de Chomérac**

Par arrêté municipal n°14-2024 en date du 16 février 2024, Monsieur le Maire de Chomérac a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU dans le cadre de la création du Centre national « Michel DESBOIS » de Pétanque et de Jeu Provençal qui sera approuvé par le conseil municipal au terme de l'enquête. Ce dossier comprend l'actualisation de l'évaluation environnementale systématique.

L'avis de l'autorité environnementale sur ce projet est consultable sur le site de la DREAL Rhône-Alpes.

Par décision n°E23000177/69 du 5 janvier 2024, le Président du tribunal administratif de Lyon a désigné M. Jean CHAPPELLET en qualité de commissaire-enquêteur et Mme Mireille JOURGET en qualité de commissaire-enquêtrice suppléante.

L'enquête se déroulera **du 18 mars au 18 avril 2024 inclus**, en mairie de Chomérac, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Monsieur le commissaire-enquêteur recevra en mairie de Chomérac :

- **Le Jeudi 21 mars de 8h30 à 12h00**
- **Le Vendredi 29 mars de 13h30 à 16h30**
- **Le Mercredi 17 avril de 8h30 à 12h00**

Pendant la durée de l'enquête, le dossier pourra être consulté en mairie sous format papier et/ou sur un poste informatique aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi que sur le site de la mairie [www.chomerac.fr](http://www.chomerac.fr).

Les observations sur le projet peuvent être consignées sur le registre d'enquête publique déposé en mairie. Elles peuvent être adressées :

- Par écrit à l'attention de Monsieur le Commissaire-enquêteur domicilié en mairie de Chomérac, 10 rue du Bosquet.
- Par courrier électronique à l'adresse suivante [enquetepublique@chomerac.fr](mailto:enquetepublique@chomerac.fr)

Toute information relative à cette enquête pourra être demandée auprès de M. le Maire de Chomérac, 10 rue du Bosquet – Chomérac – 04 75 65 10 53.